

PPA : révision & mise en œuvre

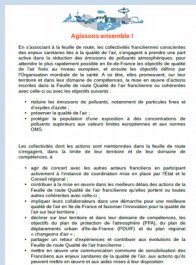
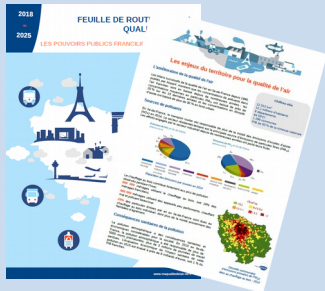


- Finalisation du projet en mars 2017
- **Consultations** d'avril à novembre
- Élaboration de **synthèses sectorielles**
aérien, agriculture, industrie, transports, collectivités, grand public
- Lancement anticipé de certaines actions
plans de mobilité, guichet unique des aides, chartes bois et chantiers, ...
- **Approbation le 31 janvier 2018**
25 défis et 46 actions
- **Comité de suivi** tous les ans en septembre

La Feuille de route



- Arrêt du Conseil d'Etat de juillet 2017
- Co-pilotage Etat-Région
- Engagement des collectivités : agir de concert, contribuer à l'atteinte des objectifs du PPA, mettre en œuvre une communication et une sensibilisation coordonnées
- 11 défis en cohérence avec les enjeux du territoire
- Actions concrètes, rapidement mises en œuvre proposées par les collectivités



Aides de l'Etat



- AAP Villes respirables en 5 ans : 1 M€
- Feuille de route : 3 M€
- AAP ZFE
- Fonds Air-Bois (Essonne, Région, MGP) : > 3M€
- Prime à la conversion : 200 M€ en 2018, 600 M€ en 2019
- Bonus écologique : > 300 M€ en 2018 et 2019
- Guichet unique des aides à l'achat de véhicules propres